

RAPPORT D'ÉVALUATION

Campus caribéen des arts

Évaluation des formations

- Diplôme national d'art (DNA), options Art et Design
- Diplôme national supérieur d'expression plastique (DNSEP), option Art

CAMPAGNE D'ÉVALUATION 2020-2021

VAGUE B

Évaluation réalisée sur la base de dossiers déposés le 04/01/2021

Rapport publié le 01/12/2021



Pour le Hcéres¹ :

Thierry Coulhon, Président

Au nom du comité d'experts² :

Corinne Le Neun, Présidente

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014 :

¹ Le président du Hcéres « contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président. » (Article 8, alinéa 5) ;

² Les rapports d'évaluation « sont signés par le président du comité. » (Article 11, alinéa 2).

Présentation de l'établissement

Le Campus caribéen des arts (CCA) est le successeur depuis 1997 de l'Institut régional d'art de la Martinique, créé en 1984 sous l'impulsion d'Aimé Césaire. Le CCA est un établissement public administratif de l'État, placé sous la tutelle du ministère de la Culture et rattaché à la Collectivité territoriale de Martinique (CTM). Il est le seul établissement d'enseignement supérieur d'art français de la Caraïbe.

Une nouvelle direction, mise en place depuis 2018, a entrepris une profonde évolution de l'établissement. Elle s'appuie sur un projet d'établissement « Territoires sensibles », validé par le conseil d'administration (CA) et présenté dans le livret de l'étudiant.

Ce projet s'appuie sur une stratégie pédagogique volontairement ancrée et impliquée dans le territoire, sa géographie et son histoire, dont le but est d'assurer aux étudiants une formation de créateurs dans les métiers des arts visuels et du design.

Le CCA offre deux cycles d'études, menant respectivement au diplôme national d'art (DNA) option *Art* et option *Design*, mention *Design graphique* et mention *Design objet* (la première année étant commune aux deux options), conférant le grade de licence, et au diplôme national d'expression plastique (DNSEP) option *Art*, mentions *Art* et mention *Design objet*, conférant le grade de master.

On peut noter que le CCA a adhéré à la charte contre les discriminations. Trois référents égalités/violence ont été désignés dans l'établissement dont une étudiante.

Le CCA comptait en 2020, toutes formations confondues, 144 étudiants.

Fiches d'évaluation des formations

Ci-dessous les fiches d'évaluation des formations suivantes :

- Diplôme national d'art, option *Art* – conférant grade de licence
- Diplôme national d'art, option *Design* – conférant grade de licence
- Diplôme national supérieur d'expression plastique, option *Art* – conférant grade de master

DIPLÔME NATIONAL D'ART OPTION ART - CONFÉRANT GRADE DE LICENCE

Présentation de la formation

Le Campus caribéen des arts (CCA) dispense une formation se déroulant sur trois ans et conduisant au diplôme national d'art (DNA) option *Art*. Elle est conçue comme le 1^{er} cycle (phase programme) d'une formation globale de cinq ans composée de deux cycles successifs (DNA puis diplôme national d'expression plastique (DNSEP)).

La formation est localisée, comme l'ensemble de l'offre de formation, sur un seul site à Fort-de-France.

La 1^{ère} année est commune aux étudiants de DNA en option *Art* et en option *Design*.

Le nombre d'étudiants accueillis en DNA option *Art* pour les années 2 et 3 était de 26 à la rentrée 2020 (20 en 2019 et 16 en 2018) pour un total de 144 inscrits au total dans l'établissement (131 en 2019 et 108 en 2018) et 47 inscrits en année 1 (62 en 2019 et 47 en 2018).

Les étudiants du DNA option *Art* sont environ deux fois moins nombreux que les étudiants du DNA option *Design* en année 2 et 3.

Analyse

Finalité

Au terme de trois années d'études, la formation conduisant au DNA option *Art* a pour objectif la maîtrise par l'étudiant des outils théoriques et techniques fondamentaux liés à la création artistique et de débiter l'élaboration de son propre langage artistique. Il doit construire sa propre méthodologie et préciser ses intentions de création, dans un processus progressif d'acquisition d'autonomie.

La formation aborde et questionne les pratiques de l'art actuel et propose un socle d'apprentissages de techniques artistiques, d'enseignements théoriques et d'expérimentations par le travail plastique. Elle s'appuie sur un fil conducteur « Géographie, art et poïétique », déclinaison du thème « Territoires sensibles » présenté comme générique pour le projet d'établissement. Le projet d'enseignement tient compte de l'écosystème géographique, historique et culturel du territoire. L'ensemble constitue une offre pédagogique en correspondance avec les champs professionnels de l'art.

L'étudiant diplômé du DNA doit être en mesure de poursuivre des études en 2^{ème} cycle, conduisant au DNSEP. Il n'est pas mentionné de commission spécifique pour accéder au 2^{ème} cycle.

Un repérage des métiers et des structures du milieu professionnel est organisé dans le cadre de stages, de conférences ou rencontres avec des professionnels et praticiens ainsi que lors de visites (expositions, ateliers d'artistes, voyages d'études).

Toutefois, le *livret de l'étudiant* gagnerait à donner plus de précisions sur les débouchés professionnels que les étudiants peuvent envisager au terme de ces trois années d'études.

Positionnement dans l'environnement

Le CCA prépare au DNA option *Art* et au DNSEP option *Art*.

Le cursus dispensé est conforme à celui des écoles d'art sous tutelle du ministère de la Culture.

Le CCA a établi depuis 2019 une coopération avec l'École supérieure d'art Annecy Alpes (ESAAA), confortée avec une convention de cinq ans, et avec l'École supérieure d'art et design des Pyrénées (ESAD Pyrénées) avec une convention de trois ans. Le CCA souhaite également établir des échanges avec l'École européenne supérieure d'art de Bretagne (EESAB) et envisage des projets de collaboration avec d'autres établissements. Une *master class* est prévue avec l'ESAAA en février 2021.

Au plan local, le CCA souhaite construire une coopération avec l'Université des Antilles, mais rencontre encore des difficultés à la mettre en place. Le dossier d'autoévaluation fourni par l'établissement ne mentionne pas de

convention ou de projet de convention en cours. Cependant certains enseignants de cette université participent déjà aux jurys de 2^{ème} cycle.

Le *livret de l'étudiant* précise que le DNA est un diplôme homologué au niveau Bac + 3, autorisant dans l'absolu la poursuite d'études universitaires. Toutefois, les transferts de cursus entre université et écoles ne sont pas systématiques. Il serait important de préciser quelles en sont les règles et conditions.

L'Université des Antilles, implantée en Martinique et en Guadeloupe, propose une licence professionnelle sur les métiers de la médiation par les approches artistiques et culturelles et de guide conférencier.

Cette université propose également deux masters proche des territoires de l'art : un master *Études culturelles* pouvant préparer aux métiers de la médiation, et un master *Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation* (MEEF).

Le CCA est titulaire de la charte Erasmus 2014-2020 et participe à l'espace européen de l'enseignement supérieur et de la recherche dans le parcours LMD. Toutefois, le dossier d'autoévaluation ne précise pas combien d'étudiants ont pu bénéficier d'un programme d'échange dans le cadre de leur cursus en DNA option Art.

Le 1^{er} cycle propose une première sensibilisation à la recherche dans la perspective du 2^{ème} cycle, notamment dans le cadre des *ateliers de recherche création* (ARC) en 3^{ème} année. Deux axes de recherche remarquables se mettent en place au CCA, l'un questionnant le « bio-régionalisme », l'autre investissant le passé des Antilles. Le CCA organise des conférences, des journées d'études, comme par exemple la journée d'études « *Créolisation par l'art et le design* » en novembre 2020. Ces événements auxquels les étudiants de 1^{er} cycle peuvent assister contribuent entre autres à les sensibiliser à la recherche.

Le CCA entretient de nombreux partenariats professionnels économiques ou culturels, en Martinique, dont le Fonds Saint-Jacques, la Fondation Clément, le Centre martiniquais d'action culturelle, la Technopole Martinique, etc. avec lesquels il engage de nombreuses collaborations. Le CCA se saisit de toutes les opportunités constructives pour l'école mais sans dispersion. L'établissement participe à de nombreuses manifestations, ou est associé à des réalisations de projets, par exemple avec la Collectivité territoriale de la Martinique (CTM) pour la commémoration historique « *Sur la trace des insurgés* ».

La liste très fournie d'interventions artistiques conduites par le CCA dans le cadre de ces partenariats permet aux étudiants de participer à des expériences de projets artistiques dans une dynamique collaborative.

Par ailleurs, le CCA entretient également des relations étroites avec les acteurs académiques (lycées, collèges, responsables académiques, Office national d'information sur les enseignements et les professions (ONISEP), etc.).

Cet environnement coopératif offre aux étudiants une ouverture tangible de proximité en termes de perspectives professionnelles. Il aurait été intéressant de connaître le nombre d'étudiants du DNA option Art associés à ces projets dans les dernières années et de quelle manière.

Un bureau des relations internationales, créé depuis 2017, correspond à la volonté de la direction du CCA de développer les projets de coopération internationale, avec l'Europe et l'Amérique, notamment par la mobilité des étudiants et enseignants.

Actuellement, le CCA collabore avec plusieurs écoles supérieures d'art de l'espace caribéen : écoles de la Jamaïque, Curaçao et Cuba (mission de prospection). Il est mentionné que des conventions précisent le cadre des actions communes organisées, notamment déplacement et accueil d'étudiants et professeurs. On pourra regretter que ces projets de conventions n'aient pas été fournis dans les annexes du dossier d'autoévaluation de l'établissement.

Par ailleurs, des conventions ont été signées avec le Portugal (Lisbonne), l'Espagne (Oviedo) et la Belgique (École de recherche graphique (ERG) à Bruxelles). Celle avec Tournai est en cours de rédaction.

Toutefois, il n'est pas précisé si des étudiants de DNA option Art ont bénéficié de ces échanges, ni si certains étudiants de ces écoles d'art ont été accueillis au CCA.

Organisation pédagogique

Le *livret de l'étudiant* détaille la liste des enseignements proposés chaque semestre.

Les unités d'enseignement (UE) sont bien décrites, en termes d'objectifs, contenu, méthode, mode d'évaluation et enseignants.

La formation comprend des cours de techniques artistiques, de méthodologie et de mise en œuvre de projet artistique. Elle comprend également un volet important de cours théoriques : histoire, théorie des arts et langues étrangères, ainsi que des recherches et des expérimentations, notamment dans le cadre de trois ARC proposés

en 3^{ème} année (ARC « *Arada : Pour un jardin expérimental* », ARC « *Oxytocine : Ethno-physiologie et innovation en art* » et ARC « *Les insurgés* »). Ces ARC s'inscrivent dans les orientations transversales « Géographie, art et poétique » et le projet pédagogique multi-optionnel « *Territoires sensibles* » en pleine cohérence avec le projet intellectuel et artistique du CCA.

Les enseignements sont organisés selon une variété de modalités pédagogiques (cours magistraux, expérimentations dans le cadre des apprentissages techniques en atelier, *workshops*, ARC, etc.) qui permettent d'installer des allers et retours entre le travail plastique et la réflexion.

Ces enseignements proposés, dans des formes pédagogiques variées et adaptées au contenu, témoignent d'une grande richesse et d'une grande diversité.

Leur progressivité et leur articulation permettent à l'étudiant d'acquérir l'autonomie nécessaire pour développer une démarche singulière où il peut préciser ses intentions de création.

Le dossier d'autoévaluation reflète l'engagement collégial de l'équipe pédagogique dans la vie de l'établissement et un esprit d'ouverture conceptuel et expérimental en faveur des étudiants.

À la lecture de son autoévaluation les réponses de l'établissement ont pu sembler déclaratives ou confuses, confusion largement éclaircie grâce à l'appui du *livret de l'étudiant*, outil indispensable à la compréhension de sa politique pédagogique.

Néanmoins plusieurs points resteront à être renseignés ou clarifiés, il existe une marge d'amélioration dans la présentation globale du livret : le volume horaire consacré à chaque cours n'est pas précisé, l'ordre de présentation des cours gagnerait à être exposé plus clairement et mieux articulé en cohérence par exemple avec les niveaux, le programme des enseignements de chaque semestre et en distinguant les options *Art* et *Design*, et enfin chaque cours devrait être référencé à l'UE correspondante.

Tous les cours sont prévus en présentiel. Cependant, dans le contexte sanitaire actuel, le CCA a adapté ses enseignements et mis en œuvre certains dispositifs d'enseignement à distance.

L'école mentionne des aménagements possibles pour les cours en fonction des contraintes de l'étudiant (s'il a un emploi par exemple) mais il n'est pas précisé de modalités d'accueil d'étudiants en alternance ou en formation continue.

Des modules pédagogiques de remise à niveau pour les étudiants sont prévus, notamment en 1^{ère} année.

En cours, un projet prometteur de collaboration avec la Maison martiniquaise des personnes handicapées (MMPH) afin de pouvoir accueillir les étudiants ayant des besoins spécifiques.

Il n'y a pas de démarche de validation des acquis de l'expérience (VAE).

Le CCA s'efforce de multiplier les contacts avec les milieux sociaux-économiques, culturels et professionnels tout au long de la formation avec lesquels de nombreux projets sont initiés. Les étudiants y sont associés.

S'il est difficile d'apprécier le nombre d'étudiants concernés et leur implication dans ces projets, les nombreux partenariats entretenus par le CCA en Martinique peuvent constituer un environnement très favorable au bénéfice des étudiants et de leurs perspectives professionnelles.

Au moins un stage obligatoire d'une durée minimum de deux semaines est prévu pendant le 1^{er} cycle. Il est valorisé par deux crédits ECTS validés au semestre 6. Au terme du stage, l'étudiant doit rédiger un rapport de stage restituant son expérience. Le bureau d'insertion sociale et d'accompagnement à la professionnalisation des étudiants (BISAPE), créé en 2018, accompagne notamment les étudiants dans la recherche du lieu de stage qui peut s'avérer difficile pour eux.

De façon plus large, le BISAPE se veut être un outil de soutien aux étudiants d'accompagnement social et d'aide à l'insertion professionnelle. Une assistante sociale recrutée récemment accompagne les étudiants et les aide à surmonter leurs difficultés matérielles et financières, ce qui est un soutien très précieux dans un établissement où 92 étudiants sur 144 sont boursiers en 2020-2021.

Une galerie d'art est en cours de création au sein du CCA, grâce à la mise à disposition des locaux par la CTM. Le projet, actuellement en fin de phase programme, fait l'objet d'une convention. Les travaux d'aménagement commenceront dès que possible. Cet espace aura non seulement une vocation pédagogique, mais se veut être aussi un outil de visibilité et de rayonnement pour la jeune création en Martinique. C'est un équipement important qui permettra aux étudiants d'expérimenter la mise en espace de leur travail et leur valorisation.

La fiche du répertoire national des certifications professionnelles (RNCP) n'a pas été communiquée par le CCA, le supplément au diplôme non plus.

La formation comporte des éléments de sensibilisation au monde de la recherche : ses acteurs, ses enjeux, ses méthodes et ses résultats, notamment pendant les cours théoriques et les ARC. Les étudiants peuvent participer

à certaines conférences ou journées de recherche organisées par le CCA et en relation, autour du thème « Géographie, art et poïétique ».

Un large éventail de formations aux outils numériques, y compris spécialisées, sont prévues et validées à chaque semestre. De plus le CCA met à disposition des étudiants des ateliers spécifiques avec des techniciens qui les accompagnent. Il est également envisagé d'agrandir les locaux destinés aux enseignements et aux expérimentations des étudiants actuellement trop étroits.

La formation comprend des cours obligatoires de langues étrangères en anglais et en espagnol.

Pilotage

Pour l'ensemble des formations dispensées au CCA, options *Art* et *Design*, l'équipe pédagogique comprend au total 25 enseignants et deux assistants d'enseignement qui se répartissent de façon équilibrée entre enseignants plasticiens, enseignants de cours théoriques (dont quatre titulaires d'un doctorat) et un enseignant de langues étrangères (anglais et espagnol).

Le nombre d'enseignants en 1^{ère} année options *Art* et *Design* est de 12 enseignants issus du milieu professionnel et quatre enseignants issus du milieu académique.

En 2^{ème} et en 3^{ème} années en options *Art* et *Design*, le nombre d'enseignants est de 13 issus du milieu professionnel chaque année, auxquels s'ajoutent quatre (2^{ème} année) ou cinq (3^{ème} année) enseignants issus du milieu académique.

Une chargée des études coordonne l'ensemble de la répartition et de l'organisation administrative des cours. Trois coordinateurs d'option/mention (*Art*, *Design graphique* et *Design objet*) ainsi que le coordinateur des ateliers forment avec la chargée des études l'équipe de pilotage auprès du directeur. Les coordinateurs sont élus par l'équipe pédagogique pour trois ans.

Chaque année, des intervenants extérieurs sont invités, notamment des artistes ou des acteurs du monde socio-économique, mais leur nombre, la fréquence de leurs interventions, le volume horaire attribué sont difficiles à évaluer avec précision. Six intervenants extérieurs participent ponctuellement à l'enseignement pendant le 1^{er} cycle, dans le cadre de *workshops* ou de journées d'études.

Ces données indiquent que les étudiants bénéficient d'un encadrement solide et adapté à la formation.

32 agents administratifs ou techniques sont affectés à la gestion globale de l'établissement, effectif correct compte-tenu du nombre d'étudiants. Le nombre d'agents spécifiquement affectés au DNA option *Art* n'est pas identifiable en soi comme dans de nombreux établissements.

Le conseil d'administration (CA) est l'instance décisionnelle qui approuve les orientations stratégiques et budgétaires du CCA, établissement public administratif.

Par ailleurs, un certain nombre d'instances consultatives contribuent à la vie de l'établissement :

- la commission de la recherche, de la pédagogie et de la vie étudiante (CRPVE) se réunissant au moins trois fois par an,
- le comité technique (CT) composé de représentants de l'administration et de trois représentants titulaires du personnel élu,
- le conseil scientifique (CS) constitué du directeur de l'école supérieure d'art (DESA), des coordonnateurs, de trois personnalités extérieures (deux artistes, un membre d'une institution du monde des arts plastiques, un écrivain, un anthropologue et de deux membres d'institutions culturelles), ne comprenant pas d'étudiants,
- le comité d'hygiène de sécurité et des conditions de travail (CHSCT).
- Il n'y a pas de conseil de perfectionnement en propre comme dans l'ensemble du réseau des écoles d'art.

Le fonctionnement de la CRPVE n'a pas été effectif en 2020-2021 car les élections n'ont pas permis de désigner les trois représentants du corps enseignant. Il est urgent de remédier à cette situation, tant au plan réglementaire que pour le bon fonctionnement de l'établissement.

Il n'est pas mentionné d'évaluation des enseignements par les étudiants et les modalités d'autoévaluation n'ont pas été précisées.

Le DNA option *Art* est évalué pour la première fois.

Les modalités d'évaluation des étudiants, les règles de délivrance des crédits ECTS et du diplôme sont précisées dans le *livret de l'étudiant*, ainsi que les compétences attendues, y compris transversales, que doit acquérir

l'étudiant. Le règlement des études précise que le jury de DNA comprend deux membres extérieurs et un enseignant de l'école, désignés par le directeur du CCA.

Le CCA n'a pas mis en place le supplément au diplôme. Il invite les étudiants diplômés à réaliser un *portfolio* de leur travail artistique et un site web.

Les étudiants sont recrutés en 1^{ère} année après examen d'entrée.

Il est mentionné un dispositif de mise à niveau si nécessaire pour l'étudiant en difficulté mais sans précision.

Les demandes d'étudiants qui souhaitent intégrer l'école en cours d'études (2^{ème} ou 3^{ème} année) sont soumises à une commission d'équivalence.

Résultats constatés

Les effectifs ont globalement augmenté en 1^{ère} et 2^{ème} années depuis 2018-2019 mais les effets de cette augmentation ne sont pas encore perceptibles en option *Art*. Les étudiants choisissent très majoritairement l'option *Design* après la 1^{ère} année.

Deux à trois étudiants abandonnent chaque année entre la 2^{ème} et 3^{ème} années.

Depuis 2017, en 2^{ème} année, les effectifs varient de 7 à 15 étudiants, en 3^{ème} année de 4 à 12 étudiants.

Depuis 2017, de zéro (en 2019) à six étudiants sont reçus au DNA option *Art*.

Chaque année depuis 2017, le nombre d'étudiants présentés au DNA option *Art* est très nettement inférieur au nombre d'étudiants inscrits en 3^{ème} année. Cette situation n'est ni évoquée ni expliquée dans le dossier d'autoévaluation, elle mériterait pourtant un éclairage.

Le suivi des diplômés n'est pas traité. Aucune information n'est fournie par l'établissement sur le devenir des diplômés titulaires du DNA, pas d'enquête d'insertion professionnelle ou de poursuites d'études. Mais selon les tableaux fournis, une grande partie des étudiants ayant obtenu le DNA poursuivent leurs études en 2^{ème} cycle en vue du DNSEP. Un à trois étudiants quittent le CCA chaque année après le DNA option *Art*.

Conclusion

Principaux points forts :

- Une volonté en faveur de projets structurants (galerie d'art, bureau BISAPE, etc.).
- Un ancrage territorial fort en lien avec l'orientation des enseignements et de nombreux partenariats.
- Une offre pédagogique solide, avec des enseignements théoriques riches et ouverts aux sciences humaines, bien conçue pour accompagner la progression de l'étudiant.
- L'engagement de l'équipe pédagogique et un bon encadrement des étudiants, ainsi qu'un soutien social attentif.

Principaux points faibles :

- Un faible effectif des étudiants en option *Art*, des abandons et un taux relativement faible de réussite au DNA.
- Le manque d'indicateurs pour le pilotage (pas d'analyse des résultats en fin d'année scolaire, pas d'évaluation des enseignements, etc.).
- L'absence d'informations sur le devenir des étudiants après la 3^{ème} année de DNA (redoublement, poursuite des études au CCA ou dans un autre établissement, insertion professionnelle).
- Pas d'information détaillée sur une politique de soutien à la réussite en faveur des étudiants.

Analyse des perspectives et recommandations :

Le CCA s'impose comme un établissement dynamique et central sur son territoire.

Le projet de création de la galerie constitue un atout supplémentaire important, tant au plan pédagogique, qu'au plan de la valorisation du CCA. La mise en œuvre de cette galerie doit être encouragée ainsi que l'agrandissement des locaux pour les enseignements artistiques.

Concernant le DNA option *Art*, bien qu'il s'agisse d'une première évaluation, on pourra regretter que le dossier fourni par l'établissement reste trop souvent imprécis. L'école aurait gagné à répondre synthétiquement aux questions posées, à argumenter et à analyser ses réponses pour plus de lisibilité.

Pour autant l'offre d'enseignement est solide et structurée. L'établissement devra néanmoins se doter des outils de pilotage manquants pour cerner avec plus de précisions les parcours et devenir de ses étudiants et affiner son offre de formation. Les missions du BISAPE pourraient être renforcées en ce sens et ses objectifs précisés. La mise en place d'une évaluation par les étudiants de la formation pourrait notamment éclairer l'établissement sur les dispositifs d'aide à la réussite à mettre en place afin d'améliorer le taux de réussite au DNA.

La fiche RNCP, le supplément au diplôme ainsi que le référentiel de compétences devront être établis.

Le CCA étant la seule école supérieure d'art francophone de la région, la création d'un dispositif de VAE pourrait répondre à une demande.

DIPLÔME NATIONAL D'ART OPTION DESIGN - CONFÉRANT GRADE DE LICENCE

Présentation de la formation

Le Campus caribéen des arts (CCA) dispense une formation sur trois ans menant au diplôme national d'art (DNA), option *Design*, et offre deux mentions *Design graphique* et *Design objet*.

La formation est localisée, comme l'ensemble de l'offre de formation, sur un seul site à Fort-de-France.

Le DNA *Design graphique* remplace depuis 2018 un diplôme national d'arts et techniques (DNAT).

La 1^{ère} année est commune aux étudiants de DNA en option *Design* et en option *Art*.

Analyse

Finalité

Les objectifs de la formation visent à orienter les étudiants vers une connaissance des métiers et des structures du milieu professionnel du design graphique ou du design objet, suivant la mention.

Elle forme des créateurs dans les champs des arts visuels et du design, et plus spécifiquement vers les métiers suivants :

- pour la mention *Design graphique*, concepteur publicitaire, créateur de contenus numériques, créateur d'identités visuelles et signalétiques, designer graphiste, designer numérique, directeur artistique, illustrateur (dans les secteurs tels que les agences de communication et de design, institutions, collectivités, administrations, maisons d'édition, médias écrits et électroniques, travail indépendant),
- pour la mention *Design objet*, designer auteur, designer entrepreneur, décorateur, aménagement d'espaces.

Ces métiers correspondent aux attendus d'une formation de ce type et les enseignements proposés sont en adéquation avec ses objectifs. Les candidats au concours d'entrée, ainsi que ceux aux commissions d'équivalence sont informés de ces débouchés (mais il n'est pas précisé de quelle manière - site web ou autre).

Par ailleurs, la finalité professionnelle de la formation vise à une forte inscription des étudiants dans le contexte socioculturel et économique martiniquais, tout en étant ouverte plus largement aux évolutions des pratiques dans leur discipline. Les programmes proposés et l'équipe enseignante sont à même de permettre à la formation de remplir ces objectifs en leur apportant les acquis techniques, pratiques, théoriques et culturels nécessaires.

Après obtention du DNA, les étudiants ont la possibilité de poursuivre leurs études en 2^{ème} cycle au CCA en option *Art* uniquement, mention *Art* ou mention *Design objet*, ce qui nécessite donc à ce jour que les étudiants de la mention *Design graphique* souhaitant poursuivre des études changent soit de discipline, soit d'établissement. Cette dernière hypothèse peut être compliquée en raison de la distance géographique des autres pôles d'enseignement supérieur artistique français, à quoi peut s'ajouter une situation sociale et financière difficile pour certains étudiants, compliquée à estimer, néanmoins, il y a 92 étudiants boursiers sur un total de 144 (64,5 %) en 2020-2021. De plus, lorsque les étudiants quittent le territoire de la Martinique pour poursuivre leurs études ailleurs, il est rare qu'ils y reviennent s'installer et travailler.

Les étudiants ont également la possibilité d'arrêter leurs études, la formation qu'ils ont reçu leur permettant d'exercer notamment les métiers cités ci-dessus à ce niveau d'études.

Puisque le DNA est un diplôme homologué au niveau Bac+3, il offre des équivalences possibles pour des 2^{èmes} cycles dans le réseau des écoles d'art et des universités. Bien que ce ne soit pas très clairement énoncé, former des enseignants en art et design apparaît également comme l'une des finalités de la formation.

Le DNA option *Design*, mention *Design graphique* est héritière d'un DNAT qui était un cycle court, ce qui explique l'absence de cette filière en 2^{ème} cycle. La demande de l'établissement concernant l'hypothèse de la création d'un DNSEP au niveau du *Design graphique* est cohérente et trouve sa pleine justification dans ce contexte. Les étudiants n'ont pas la possibilité de poursuivre dans cette filière dans l'établissement, alors que la demande est conséquente au regard du nombre d'étudiants inscrits en 1^{er} cycle.

Pour la mention *Design objet*, il n'est pas précisé si elle menait auparavant à un diplôme national d'arts plastiques (DNAP - ancien diplôme intermédiaire de cycle long) ou également à un DNAT.

Le DNA option *Design*, mention *Design graphique* est à même d'accueillir des étudiants titulaires d'un brevet de technicien supérieur (BTS) ou diplôme national des métiers d'art et du design (DN MADE) de graphisme. Les filières pour l'admission en mention *Design objet* ne sont de leur côté pas précisées. Il faudrait également prendre à l'avenir en considération l'impact de la refonte de la filière d'arts appliqués (disparition des BTS et création des DN MADE).

Positionnement dans l'environnement

La formation accueille essentiellement des candidats issus d'une région vaste, les Caraïbes (Guyane et Antilles françaises essentiellement) dans laquelle il n'y a pas d'autre école supérieure d'art francophone.

La formation gagnerait en cohérence si une option *Design* avec mentions *Design graphique* et *Design objet* était proposée en 2^{ème} cycle, d'autant plus qu'une mention *Design graphique* n'existe pas sur le territoire malgré une forte demande et des débouchés professionnels identifiés. Le peu d'effectifs et de demandes en *Design objet* mériterait d'être questionné.

Des liens réciproques existent avec le Lycée polyvalent Victor Anicet (lycée polyvalent du numérique, du design et des arts appliqués de Martinique) et l'École privée Paralel 14 (spécialisée dans les domaines du cinéma d'animation 3D, des effets spéciaux numériques et du jeu vidéo), mais d'après les éléments du dossier d'autoévaluation fourni par l'établissement, il ne semble pas exister de convention. De même un partenariat avec le Lycée général technologique Joseph Gaillard de Fort-de-France est avancé (convention listée mais non fournie).

Le CCA a cherché depuis 2018 à renouveler la convention qui le liait à l'Université des Antilles, sans succès pour l'instant.

Des partenariats ont été conclus avec trois établissements d'enseignement supérieur artistique français : École supérieure d'art Annecy Alpes (ESAAA), l'École supérieure d'art et design des Pyrénées (ESAD Pyrénées), l'École européenne supérieure d'art de Bretagne (EESAB).

Une *master class* intitulée « Projet de requalification d'un espace » est programmée avec l'ESAAA sans plus de précision. Il n'est pas indiqué non plus si cette initiative est ponctuelle ou amenée à être renouvelée. Ces partenariats démarrent à peine, mais leurs finalités restent vagues en dehors d'axes de recherche qualifiés de proches.

Toujours au niveau national, d'autres partenariats sont envisagés (les écoles d'art à Besançon, Bordeaux et Cergy, et plus récemment l'Atelier national de recherche typographique [ANRT] et l'École nationale supérieure d'art et de design [ENSAD]), sans plus de précisions.

Le CCA est titulaire de la charte Erasmus 2014-2020. La prochaine charte 2021-2027 est en attente de validation.

Au niveau international, le CCA a conclu des partenariats aux Caraïbes avec l'*Edna Manley College of the Visual and Performing Arts* de Jamaïque (EMCVPA) et l'*Instituto Buena Vista de Curaçao* (IBB).

Un partenariat est en cours d'élaboration avec l'Institut supérieur des arts de la Havane (ISA), Université de la Havane. Les partenariats ont été conclus en Europe avec trois écoles en Belgique, Portugal et Espagne. Ces partenariats sont trop peu nombreux au niveau du continent européen et ailleurs (hors Caraïbes).

En 2019-2020 une étudiante de 2^{ème} année a effectué son semestre 3 en échange à la *Faculdade de Belas Artes de Lisboa* (FBAUL) au Portugal, mais cela semble être une exception puisque les mobilités étudiantes sont prévues au semestre 8 (donc au 2^{ème} cycle).

Le CCA familiarise et sensibilise les étudiants à la recherche à travers divers dispositifs notamment les ateliers de recherche et création (ARC), les conférences, séminaires, colloques qui constitue en 1^{er} cycle l'espace privilégié de la recherche. Le CCA met également l'accent sur le projet de recherche Territoires sensibles qui se décline suivant deux axes de recherche : « Géographie, art et poétique », et « Vers une cartographie de l'imaginaire et du virtuel ». En année 3, les étudiants doivent aussi, à partir du semestre 6, développer un projet

personnel pour le DNA, tenir un cahier d'atelier et produire un document de synthèse, dont la rédaction est encadrée par des enseignants et remis à une date mentionnée dans le livret de l'étudiant. Chaque mention de l'option *Design* s'appuie sur un intitulé spécifique : « Pour un graphisme nomade » pour la mention *Design graphique* et « Terre, terroir, territoire » pour la mention *Design objet*.

Tous ces éléments, dont le déroulement et les attendus sont clairement explicités aux étudiants, notamment à travers le livret de l'étudiant, contribuent à la bonne préparation des étudiants aux diplômes et à leur avenir professionnel.

Des partenariats sont développés pour favoriser la professionnalisation par l'immersion des étudiants dans un cadre professionnel avec un accord-cadre entre Tropiques Atrium, Scène nationale et le CCA, et un partenariat avec Diaphane, pôle photographique en Picardie.

À travers la création d'une galerie, l'école est associée à la création d'une formation en médiation culturelle. Cette galerie a vocation pédagogique est envisagée comme un lieu de diffusion de l'art orienté vers la jeune création. Le programme et la gestion de la galerie sont pour l'instant peu précis, mais il serait intéressant de voir comment elle pourrait bénéficier à la formation des étudiants de l'option *Design*.

Organisation pédagogique

L'organisation des études est progressive. Après une 1^{ère} année de 1^{er} cycle commune à toute l'école, les étudiants ayant choisi l'option *Design* s'orientent soit vers la mention *Design graphique*, soit vers la mention *Design objet*.

L'enseignement est bien structuré pour l'ensemble de l'option *Design* (qualité professionnelle des enseignants, qualité des intervenants extérieurs, contenus des enseignements, spécificité des enseignements selon l'une ou l'autre mention).

Le taux d'encadrement est juste et stable : 24 à 27 enseignants depuis 2016, deux assistants, le nombre d'agents administratifs et techniques est passé de 38 en 2016 à 32 en 2017, puis 31. Il n'est pas indiqué la part d'agents techniciens associés d'une manière ou d'une autre à la pédagogie dans cette catégorie de personnels. En revanche le nombre d'étudiants a augmenté de plus de 50 % sur la même période suivant une croissance à peu près régulière (92 en 2016, 144 en 2020-2021), ce qui est notable.

Les modules d'enseignements sont répartis de façon réglementaire pour chaque semestre. Les contenus proposés sont progressifs et à partir du semestre 3 suffisamment spécifiques à chaque mention. Ils doivent permettre à l'étudiant d'acquérir progressivement l'autonomie suffisante pour développer un projet personnel dès le semestre 6 en vue du DNA.

Les enseignements sont clairement présentés dans le livret de l'étudiant dans lequel sont détaillés pour chacun d'entre eux les pré-requis, les objectifs, le contenu, la méthode, le mode d'évaluation et éventuellement une biographie sélective.

En 1^{er} cycle, un stage au minimum est à effectuer dès la fin du semestre 2, il fait l'objet de deux crédits ECTS attribués au semestre 6. Sa durée n'est pas spécifiée dans le livret de l'étudiant. Il doit avoir lieu pendant les périodes de congés. Il a pour objectif annoncé l'ouverture et l'échange. Il est recommandé aux étudiants de tenir quotidiennement un carnet de bord afin de faciliter la rédaction d'un rapport final, qui fait également l'objet d'un suivi de la part d'enseignants, et qui est évalué.

Les ARC interviennent aux semestres 5 et 6. Des *workshops* avec des professionnels reconnus sont organisés dès l'année 1, puis chaque semestre (semestres 3 à 5), d'une durée d'une semaine environ. Ils sont valorisés par deux crédits ECTS aux semestres 3, 4 et 5.

Les pratiques numériques sont largement représentées, dès la 1^{ère} année (infographie 3D, vidéo interactive, animation 2D, etc.), puis tout au long des deux cursus en option *Design* en fonction des spécificités de chaque mention, couvrant un spectre large de techniques. Plusieurs enseignants ont par ailleurs une pratique professionnelle directement liée aux champs du numérique. Enfin, l'école est équipée de salles dédiées et des techniciens accompagnent les étudiants.

Des cours de photographie sont proposés aux semestres 1 et 2, puis aux semestres 3 et 4 mais uniquement pour la mention *Design objet* et sont orientés vers une approche technique. Des cours de photographie pourraient également être offerts aux étudiants de la mention *Design graphique*, et aux semestres 5 et éventuellement 6.

Des transversalités avec l'option *Art* apparaissent à travers les descriptifs des cours.

Les langues enseignées sont l'anglais, l'espagnol et le portugais, ce qui correspond bien au contexte géographique et à l'inscription revendiquée dans le territoire et dans son histoire.

En plus d'évaluations spécifiques propres à chaque enseignement suivant les modalités énoncées dans le *livret de l'étudiant*, des évaluations réunissant un collège d'enseignants représentatifs de la pluralité des disciplines et des approches de la phase 1^{er} cycle ont lieu chaque semestre, sous forme d'entretiens avec les étudiants (bilans), à des dates clairement énoncées dans le *livret de l'étudiant*. Chaque résultat fait l'objet d'une appréciation graduée. L'ensemble des appréciations et des notes sont ensuite confiées à une commission d'harmonisation qui rédige une appréciation générale du semestre lue à l'étudiant et inscrite sur son relevé de notes.

Les cours avaient jusqu'à récemment toujours lieu en présentiel mais un emploi du temps hybride de cours théoriques à distance et d'ateliers de pratique ou de production sur place a été mis en place depuis la pandémie de la Covid-19. Cela a aussi pu susciter des invitations d'intervenants à distance qui n'auraient probablement pas pu avoir lieu autrement.

Le document GEVA-Sco (guide d'évaluation des besoins de compensation en matière de scolarisation) est remis aux étudiants pour qui des aménagements sont nécessaires en fonction de leur handicap afin de trouver les adaptations nécessaires. Des actions sont en cours d'élaboration afin d'améliorer l'accueil des étudiants en situations diverses de handicap.

Un outil de soutien aux étudiants, le bureau d'insertion sociale et d'accompagnement à la professionnalisation des étudiants (BISAPE) a été créé en 2018. Ses principales missions sont l'accompagnement social des étudiants et la production et l'analyse de données statistiques, pendant les études et après l'obtention d'un diplôme. Il convient de préciser que de telles données statistiques (notamment concernant le devenir des étudiants) ne sont pour l'instant pas fournies.

Une assistante sociale a récemment été recrutée pour accompagner les étudiants dans leurs démarches et difficultés d'ordre social.

Les débouchés en matière d'études et d'insertion professionnelle ne sont pas encore affichés et portés à la connaissance des étudiants sous forme de fiche du répertoire national des certifications professionnelles (RNCP).

L'accueil d'étudiants étrangers n'est pas mentionné.

Il n'y a pas de dispositif de validation des acquis de l'expérience (VAE).

Pilotage

L'équipe pédagogique, très clairement identifiée dans le *livret de l'étudiant*, est constituée essentiellement de professionnels et de théoriciens dans les domaines de l'art et du design, avec des parcours diversifiés, aussi bien localement que nationalement. Environ les trois quarts des enseignants sont issus directement du milieu professionnel et un quart du milieu académique ou de l'enseignement et se répartissent de façon équitable dans le cursus. Les intervenants extérieurs (pour moitié professionnels, pour moitié issus du milieu académique) sont relativement peu nombreux mais cela est compensé par les *workshops*, exclusivement menés par des professionnels extérieurs. L'équipe pédagogique est paritaire (17 femmes et 18 hommes).

Chaque mention, ainsi que les ateliers sont dotés d'un « coordonnateur », élu par l'équipe pédagogique pour trois années. La coordination de l'année 1 est assurée par la chargée des études, mais ce statut de coordination n'est pas clairement défini dans les textes fournis.

L'équipe de direction et d'administration est constituée de femmes aux deux tiers.

Les services ont été restructurés en 2018 dans une optique plus collective, mais sans qu'il soit explicité comment. Cependant, une responsable des études a été nommée en 2019.

Un règlement intérieur est mentionné, mais n'est pas fourni dans le dossier.

L'admission en 1^{ère} année se fait par un concours d'entrée ouvert à tous les candidats bacheliers âgés de 17 ans au moins. Il existe des dérogations accordées par la direction. Après validation du dossier administratif, un jury nommé par le directeur examine le dossier des candidats (*portfolios*). Les candidats doivent également fournir une note de recherche théorique et rédiger une dissertation. Enfin, un entretien oral de 15 minutes avec le jury est prévu.

L'école indique que la poursuite des études au CCA en 2^{ème} cycle nécessite l'aval du jury de diplôme de DNA.

Aucune information n'est fournie concernant les jurys de DNA option *Design* (composition, nomination - bien que l'on imagine que la réglementation s'applique), ni s'il y a un jury distinct pour chaque mention.

Néanmoins, il n'est pas de la compétence du jury de diplôme de statuer sur l'admission en 2^{ème} cycle, mais de celle de la commission d'admission en 2^{ème} cycle (Arrêté du 16 juillet 2013 portant organisation de l'enseignement supérieur d'arts plastiques dans les établissements d'enseignement supérieur délivrant des diplômes, Section 2, article 5). Cette commission n'est mentionnée ni dans le *livret de l'étudiant*, ni dans le règlement des études mais elle est toutefois en train d'être mise en place.

Il est en revanche mentionné une commission d'équivalence nommée par le directeur (composée d'enseignants, du coordonnateur de l'option concernée, de la chargée des études et du directeur lui-même), ayant pour rôle de considérer les vœux des étudiants souhaitant changer de formation par option ou mention en cours d'année universitaire (et ce, jusqu'à quatre semaines après la rentrée), permettant d'évaluer et de statuer sur les passerelles « vers » d'autres formations (et non « depuis » d'autres formations). Il faudrait clarifier ce point car il est précisé par ailleurs que l'admission des candidats extérieurs à l'établissement s'effectue par une commission d'équivalence, composée d'enseignants de l'établissement, qui analyse les *portfolios* et rencontre les candidats.

Les instances pédagogiques et de gouvernance sont les suivantes :

- la commission de la recherche, de la pédagogie et de la vie étudiante (CRPVE) se réunissant au moins trois fois par an,
- le comité technique (CT) composé de représentants de l'administration et de trois représentants titulaires du personnel élu,
- le conseil scientifique (CS) constitué du directeur de l'école supérieure d'art (DESA), des coordonnateurs, de trois personnalités extérieures (deux artistes, un membre d'une institution du monde des arts plastiques, un écrivain, un anthropologue et de deux membres d'institutions culturelles), ne comprenant pas d'étudiants,
- le comité d'hygiène de sécurité et des conditions de travail (CHSCT).

Il existe par ailleurs deux commissions : Bibliothèque et Expositions

Il est à noter que la CRPVE n'a pas pu se réunir de toute l'année scolaire 2020-2021, les deux listes des représentants des enseignants étant arrivées ex-æquo, ce qui pose un problème de gouvernance.

La représentation des étudiants dans les instances de pilotage et de gouvernance n'est pas évoquée (rôle, missions et désignation de délégués par exemple). C'est un manque important.

Il n'y a pas de dispositif d'évaluation des enseignements.

C'est la première évaluation de cette formation par le Hcéres, il n'y a par conséquent pas eu de recommandations à prendre en compte.

Résultats constatés

Le taux d'admission en 1^{ère} année à l'issue du concours d'entrée est très élevé (entre 80 % et 90 % suivant les sessions en 2019 et 2020).

En septembre 2020, les commissions d'équivalence du CCA ont acté 8 inscriptions en 1^{er} cycle dont 3 en *Design graphique*, 2 en *Design objet*, 2 en 1^{ère} année.

Les effectifs de la formation sont assez fluctuants d'une année sur l'autre, mais comprenaient 60 étudiants pour les années 2 et 3 à la rentrée 2020 (29 en 2018 et 38 en 2019) pour un total de 144 étudiants inscrits dans l'établissement (108 en 2018 et 131 en 2019), et 47 (47 en 2018, 62 en 2019) inscrits en 1^{ère} année. Le 1^{er} cycle de l'option *Design* représente donc une part importante des étudiants de cette école.

Les effectifs sont très fluctuants en *Design graphique*. Depuis la rentrée 2015 : 29 à 62 étudiants inscrits en année 1 ; 2 à 9 étudiants en année 2 *Design objet* et 10 à 29 en *Design graphique* ; 4 à 8 étudiants en année 3 *Design objet*, 7 à 18 en *Design graphique*. Pour autant, aucune courbe claire se dessine. Il est donc impossible sans plus explications d'en tirer des conclusions.

En 2020, seuls 7 candidats ont été présentés au DNA option *Design*, mention *Design graphique* (6 admis) sur un effectif de 12 étudiants. Sur les autres années, les chiffres sont de 3 présentés/admis sur 7 en 2019, 5 présentés/admis sur 8 en 2018, 7 présentés/admis sur 12 en 2017.

En mention *Design objet*, il y eu 4 présentés (3 admis) sur 5 étudiants en 2020, 2 présentés/admis sur 5 étudiants en 2019, 4 présentés/admis sur 6 étudiants en 2018, et 1 présenté/admis sur 6 étudiants en 2017. On constate donc un nombre d'abandons importants, souvent dus à une mauvaise orientation. Cela pose la question de ce qu'il est advenu des étudiants non présentés aux DNA.

Au vu des effectifs, on constate un attrait fort pour cette formation et pour la mention *Design graphique* en particulier.

Il n'y a pas de tableau présentant l'origine des étudiants admis en 4^{ème} année option *Art* au CCA, il n'est donc pas possible de savoir combien sont issus du 1^{er} cycle option *Design*.

Il n'y a plus généralement aucune information de ce que deviennent les étudiants à l'issue du DNA, ce qui empêche toute conclusion.

En 2018-2019, les effectifs étudiants étaient constitués de 62 % de femmes et de 32 % d'hommes (données non fournies pour les autres années), ce qui paraît plus équilibré que dans la plupart des écoles d'art françaises actuellement.

Le taux de réussite au DNA est très élevé : à part un cas en *Design graphique* et un cas en *Design objet* en 2020, tous les étudiants présentés au diplôme depuis 2015 ont été admis, mais le nombre de candidats ayant obtenu des mentions ou les félicitations n'est pas renseigné. De plus, comme détaillé ci-dessus, le nombre d'étudiants présentés au DNA est bien inférieur aux effectifs d'année 3, reflétant des problèmes d'orientation qui pourraient peut-être être identifiés plus en amont.

Conclusion

Principaux points forts :

- Un très bon encadrement pédagogique.
- Une forte attractivité, notamment de la mention *Design graphique*.
- Un fort ancrage territorial revendiqué et cohérent.

Principaux points faibles :

- Des indications lacunaires voire inexistantes (suivi des étudiants, professionnalisation, admissions en cours d'études, abandons, tableaux d'effectifs et de résultats au diplôme, etc.).
- Un manque de possibilité de poursuivre en 2^{ème} cycle pour les étudiants issus du DNA option *Design*, mention *Design graphique*.
- Peu d'effectifs dans la mention *Design objet*.
- Des outils de pilotage manquants comme l'évaluation des enseignements, le supplément au diplôme.
- Absence de réunions de la CRPVE
- Fort taux d'abandons dus à une mauvaise orientation

Analyse des perspectives et recommandations :

Le dossier d'autoévaluation aurait gagné en clarté et en lisibilité si la trame du référentiel du Hcéres pour l'évaluation d'une formation avait été adaptée en regroupant les informations communes aux différentes formations et aux deux mentions de l'option *Design* afin d'éviter les répétitions et à en faciliter la lecture et la compréhension. Les tableaux sont difficiles à lire et à interpréter. Des annexes sont manquantes. Les tableaux (effectifs, etc.) sont difficilement exploitables, difficiles à comparer et auraient mérité d'être contextualisés et analysés en amont.

C'est une première évaluation pour le DNA option *Design* du CCA qui devra se doter des outils de pilotage nécessaires à son autoévaluation. Les cursus sont cohérents dans les deux mentions qui reposent sur des enseignements structurés dont les contenus répondent aux objectifs de professionnalisation.

Le BISAPE, dont les résultats ne sont pas encore visibles, est un outil d'accompagnement des étudiants et anciens étudiants qui devrait permettre une réelle politique de soutien à la réussite. En effet, une meilleure lisibilité de l'insertion professionnelle des étudiants, du taux de poursuite d'études en 2^{ème} cycle et des raisons d'échecs ou abandons permettrait d'améliorer encore la formation.

Par ailleurs du point de vue de la qualité des enseignements, la solidité du 1^{er} cycle autorise la création d'une mention *Design graphique* au niveau du DNSEP, qui se justifie pleinement dans ce contexte. Il serait plus

cohérent de créer une option *Design* avec deux mentions (*Design graphique* et *Design objet*), comme en 1^{er} cycle, ce qui permettrait une bien meilleure lisibilité des cursus, y compris pour le 2^{ème} cycle Art.

Le projet de galerie pourrait être vecteur de nombreux atouts pour l'école dans son ensemble, et pour les différentes formations, y compris pour le 1^{er} cycle en design pour des expériences transversales et professionnalisantes et pour son inscription dans le territoire.

La volonté du CCA de recruter des étudiants venus d'autres endroits de la Caraïbe, indépendamment des nationalités, pourrait apporter une spécificité notable et des échanges culturels inédits. Les échanges internationaux avec d'autres régions (notamment Europe et Amériques) mériteraient d'être encore renforcés, comme analysés par l'établissement.

Dans la mesure où il n'y a pas d'autre établissement d'enseignement artistique sur le territoire, la création d'une formation menant à une VAE (sans qu'elle concurrence la formation initiale) pourrait répondre à une demande.

DIPLÔME NATIONAL SUPÉRIEUR D'EXPRESSION PLASTIQUE OPTION ART - CONFÉRANT GRADE DE MASTER

Présentation de la formation

Le Campus caribéen des arts (CCA) dispense une formation se déroulant sur deux ans conduisant au diplôme national supérieur d'expression plastique (DNSEP) option *Art* et constituant le 2^{ème} cycle, précédée d'un 1^{er} cycle conduisant au DNA option *Art*.

Le livret de l'étudiant ne mentionne pour le DNSEP que la seule option *Art* sans précision de mention complémentaire *Art* ou *Design objet*.

Cependant, en 2017, deux « DNSEP *Objet* » ont été délivrés et il semble que l'orientation du travail artistique de certains DNSEP option *Art* relève plus d'une orientation *Design objet* que *Art*.

La formation est localisée, comme l'ensemble de l'offre de formation, sur un seul site à Fort-de-France.

Analyse

Finalité

Au terme de deux années d'études, la formation doit permettre à l'étudiant d'acquérir les bases solides d'une pratique artistique personnelle appelée à se développer de façon autonome dans le contexte de l'art actuel, en ayant construit sa propre méthodologie, articulée à une réflexion théorique. Le thème « Territoires sensibles » est fortement encouragé au prisme d'un dialogue entre local (riche voisinage géographico-culturel) et global.

La formation, qui a pour objectif de former des créateurs dans les métiers des arts visuels, constitue une offre pédagogique en correspondance avec les champs professionnels de l'art.

Le 2^{ème} cycle est essentiellement consacré, dans un lien constant entre pratique et théorie, à un travail de recherche devant aboutir à la rédaction et à la soutenance d'un mémoire et à la préparation d'un travail plastique abouti, suivant les rapports recherche/expérimentation/vérification/confrontation.

Il est enrichi par deux ateliers de recherche et de création (ARC) ainsi qu'un stage professionnel et/ou un séjour d'études à l'étranger.

Le DNSEP peut éventuellement permettre de poursuivre des études en 3^{ème} cycle universitaire ou d'effectuer un post-diplôme au sein des écoles supérieures d'art.

Le DNSEP option *Art* est homologué au niveau 1 du répertoire national des certifications professionnelles (RNCP).

Un repérage des métiers et des structures du milieu professionnel est favorisé dans le cadre de stages, de conférences, collaborations ou rencontres avec des professionnels et praticiens ainsi que de visites (expositions, ateliers d'artistes, voyages d'études).

Les débouchés professionnels après le DNSEP, autres qu'une carrière d'artiste, ne sont pas précisés dans le dossier.

Positionnement dans l'environnement

Le CCA prépare au DNA option *Art* et au DNSEP option *Art*. Le cursus dispensé est conforme à celui des écoles d'art sous tutelle du ministère de la Culture. Il s'agit du seul établissement d'enseignement supérieur d'art français de la Caraïbe.

Au plan local, le CCA souhaite construire une coopération avec l'Université des Antilles, mais rencontre encore des difficultés à la mettre en place. Il existe cependant des collaborations avec certains enseignants de cette université qui participent notamment aux jurys de DNSEP.

Le CCA a établi depuis 2019 une coopération avec l'École supérieure d'art Annecy Alpes (ESAAA), confortée par une convention de cinq ans, et avec l'École supérieure d'art et design des Pyrénées (ESAD Pyrénées) par une convention de trois ans. Le CCA souhaite également établir des échanges avec l'École européenne supérieure d'art de Bretagne (EESAB) et envisage des projets de collaboration avec d'autres établissements.

Une *master class* est prévue avec l'ESAAA en février 2021. Il n'est pas expliqué pourquoi le partenariat avec l'école d'Aix-en-Provence engagé en 2014 a été abandonné. La collaboration avec cette école d'art n'est plus mentionnée dans le dossier d'autoévaluation 2021.

Au CCA, deux axes de recherche se mettent en place, l'un questionnant le « bio-régionalisme », l'autre investissant le passé des Antilles. Des conférences, des journées d'études sur ces thèmes, comme par exemple la journée d'études « Créolisation par l'art et le design » en novembre 2020, ont été organisées. Ces événements contribuent à créer un environnement stimulant pour les étudiants.

Pendant le 2^{ème} cycle, la rédaction du mémoire écrit est un cadre privilégié au cours duquel les étudiants abordent la recherche par ses méthodes et ses enjeux. Le cadre des ARC est aussi un autre cadre de d'initiation et de sensibilisation à la recherche.

Le CCA entretient de nombreux partenariats professionnels économiques ou culturels, en Martinique, dont le Fonds Saint-Jacques, la Fondation Clément, le Centre martiniquais d'action culturelle, la Technopole Martinique, etc. avec lesquels il engage de nombreuses collaborations. Le CCA se saisit de toutes les opportunités constructives pour l'école mais sans dispersion.

Il participe à de nombreuses manifestations, ou est associée à des réalisations de projets comme par exemple avec la Collectivité territoriale de Martinique (CTM) pour la commémoration historique « Sur la trace des insurgés ».

Le dossier d'autoévaluation fourni par l'établissement fait état d'une longue liste d'interventions artistiques du CCA dans le cadre de partenariats, ce qui permet aux étudiants de participer à des expériences de démarche artistique dans une dynamique collaborative.

Notons plus particulièrement un projet de partenariat dans le cadre du projet de Musée d'art contemporain de la Martinique (MACMA) pour lequel le CCA a répondu favorablement à trois propositions :

- réaliser une initiation aux métiers de l'exposition et de la médiation,
- réaliser une initiation au récolement et au marquage des œuvres de la collection,
- accompagner deux ou trois diplômés dans des études de conservation-restauration.

Cette proposition mérite d'être considérée avec la plus grande attention par le CCA. Elle pourrait offrir aux étudiants des perspectives professionnalisantes grâce à la mise en place de formations et l'acquisition de compétences additionnelles adaptées.

Par ailleurs, le CCA entretient également des relations étroites avec les acteurs académiques (lycées, collèges, responsables académiques, Office national d'information sur les enseignements et les professions (ONISEP) etc.).

Cet environnement coopératif offre aux étudiants une ouverture tangible de proximité en termes de perspectives professionnelles et d'expériences d'interventions artistiques situées pour certains d'entre eux. Toutefois, il n'est pas précisé combien d'étudiants en DNSEP ont été associés à ces projets dans les dernières années et de quelle manière.

Un bureau des relations internationales, créé depuis 2018, correspond à la volonté de la direction du CCA de développer les projets de coopération internationale, avec l'Europe et l'Amérique, notamment par la mobilité des étudiants et enseignants.

Actuellement, Le CCA collabore avec plusieurs écoles supérieures d'art de l'espace caribéen : écoles de la Jamaïque, Curaçao ainsi que Cuba pour une mission de prospection. Des conventions avec la Jamaïque et Curaçao précisent le cadre des actions communes organisées, notamment déplacement et accueil d'étudiants et professeurs. On pourra regretter que les conventions n'aient pas été fournies dans le dossier d'autoévaluation.

Entre 2015 et 2017, quatre étudiants de 4^{ème} année ont pu bénéficier d'un séjour d'un mois à l'école d'art de la Jamaïque, et un étudiant de 4^{ème} année, un mois à Curaçao.

Par ailleurs, le CCA est titulaire de la charte Erasmus 2014-2020 et participe à l'espace européen de l'enseignement supérieur et de la recherche dans le parcours LMD.

Des conventions ont été signées avec le Portugal (Lisbonne), l'Espagne (Oviedo) et la Belgique (École de recherche graphique (ERG) à Bruxelles, Académie des beaux-arts à Tournai en cours).

Le dossier ne précise pas le nombre d'étudiants de 4^{ème} année, en semestre 8, qui ont pu bénéficier d'un échange en Europe ou d'étudiants étrangers qui ont été accueillis au CCA dans les dernières années.

La formation comprend des cours de langues obligatoires de langues étrangères en anglais et en espagnol.

Organisation pédagogique

La formation comprend essentiellement :

- des enseignements afin d'accompagner les étudiants à la rédaction du mémoire, notamment Les écritures du mémoire et des séminaires de la recherche (non précisés ou alors participation aux journées d'études du CCA,
- des enseignements afin de préparer les étudiants à la réalisation de leur projet de création plastique en vue de sa présentation pour le DNSEP : cours de méthodologie et cours d'analyse critique du DNSEP ainsi que des expérimentations, notamment dans le cadre des deux ARC proposés pendant les semestres 7, 8, 9 (« À haute voix » et « Les écritures plurielles ») qui s'inscrivent dans les orientations transversales « Géographie, art et poétique ».

Ils sont complétés par un stage professionnel ou un séjour d'échanges à l'étranger en semestre 8. Un atelier d'écriture spécifique est organisé pour le rapport de stage obligatoire. De plus, un cours de langues étrangères est prévu en semestre 7 et 8.

Les enseignements sont proposés sous une variété de modalités pédagogiques (expérimentations techniques et artistiques en atelier, *workshops*, cours magistraux, etc.) et dans une approche transversale. Ils permettent d'installer des allers-retours entre le travail plastique et la réflexion dans le cadre d'une progression soutenue durant les deux années.

Le livret de l'étudiant détaille la liste des enseignements proposés chaque semestre.

Les cours sont décrits, en termes d'objectifs, contenu, méthode, mode d'évaluation, nombre de crédits ECTS et enseignants. La cohérence entre les tableaux de modules d'enseignements de chaque semestre fournis dans le livret de l'étudiant et les descriptions des cours n'est cependant pas toujours facile à établir. Chaque cours devrait être référencé à l'unité d'enseignement (UE) correspondante.

Apparaît à la lecture du livret, lors de la présentation du cours « Analyse critique du projet DNSEP » l'émergence d'une option *Design* dans le titre jusqu'alors ni déclinée ni annoncée dans ce même livret.

Les cours sont prévus en présentiel. Cependant, dans le contexte sanitaire actuel, le CCA a adapté ses enseignements et mis en œuvre certains dispositifs d'enseignement à distance.

Le dossier d'autoévaluation mentionne des aménagements possibles pour les cours en fonction des contraintes de l'étudiant (s'il a un emploi par exemple) mais il n'est pas précisé de modalités d'accueil d'étudiants en alternance ou en formation continue.

Un projet de collaboration avec la Maison martiniquaise des personnes handicapées (MMPH) est en cours afin de faciliter l'accueil les étudiants ayant des besoins spécifiques.

Il n'y a pas de démarche de validation des acquis de l'expérience (VAE).

Un séminaire de professionnalisation est prévu en semestre 7 (deux crédits) et 9 (cinq crédits). Il aborde plusieurs aspects relevant d'une carrière artistique.

Une galerie d'art est en cours de création au sein du CCA, grâce à la mise à disposition des locaux par la CTM. Le projet, actuellement en fin de phase programme, fait l'objet d'une convention. Les travaux d'aménagement commenceront dès que possible. Cet espace aura non seulement une vocation pédagogique, mais se veut être aussi un outil de visibilité et de rayonnement pour la jeune création en Martinique. C'est un équipement important qui permettra aux étudiants d'expérimenter la mise en espace de leur travail et leur valorisation. Il est également envisagé d'agrandir les locaux destinés aux enseignements et aux expérimentations des étudiants actuellement trop étroits.

Le CCA, bien implanté dans le territoire de la Martinique, multiplie les contacts avec les milieux sociaux-économiques, culturels et professionnels avec lesquels de nombreux projets sont initiés. Les étudiants y sont associés tout au long de la formation mais il est difficile d'apprécier le nombre d'étudiants concernés et leur implication dans ces projets.

Une mobilité (séjour à l'étranger ou stage) est prévue pendant le semestre 8. La durée n'est pas précisée.

Au terme du stage, l'étudiant doit rédiger un rapport de stage restituant son expérience. Il est aidé par un atelier d'écriture pour la rédaction du rapport de stage. Il est valorisé par trois crédits ECTS.

Le bureau d'insertion sociale et d'accompagnement à la professionnalisation des étudiants (BISAPE), créé en 2018, accompagne notamment les étudiants dans la recherche d'un lieu de stage qui peut s'avérer difficile.

De façon plus large, le BISAPE est un outil de soutien aux étudiants, d'accompagnement social et d'aide à l'insertion professionnelle. L'exercice de ses missions se met en place progressivement. Une assistante sociale recrutée récemment accompagne les étudiants et les aide à surmonter leurs difficultés matérielles et financières, ce qui est un soutien très précieux dans un établissement où 92 étudiants sur 144 sont boursiers en 2020-2021.

La fiche RNCP n'a pas été fournie par le CCA.

Les étudiants sont invités à réaliser un *portfolio* et un site web pour valoriser leur travail artistique.

Pendant le 2^{ème} cycle, les enseignements qui accompagnent la rédaction du mémoire écrit sont un cadre privilégié au cours duquel les étudiants abordent la recherche par ses méthodes et ses enjeux. Le cadre des ARC proposés en 4^{ème} et 5^{ème} année sont également un autre espace d'initiation à la recherche.

Dans le programme des UE des semestres 7, 8, 9, un « Séminaire de la recherche » est prévu mais non décrit dans les cours du livret de l'étudiant. On peut se demander si ces séminaires sont liés aux journées d'études comme par exemple la journée d'études « Créolisation par l'art et le design ».

Les compétences relatives aux outils numériques, y compris spécialisés, ont été acquises pendant le 1^{er} cycle. Pour le développement de leurs travaux en 2^{ème} cycle, des ateliers spécifiques avec des techniciens spécialisés sont mis à disposition des étudiants. Ils peuvent solliciter les aides techniques nécessaires en fonction de leur projet artistique.

Pilotage

Pour l'ensemble des formations dispensées au CCA, options *Art* et *Design*, l'équipe pédagogique comprend au total 25 enseignants et deux assistants d'enseignement qui se répartissent de façon équilibrée entre enseignants plasticiens, enseignants de cours théoriques (dont quatre titulaires d'un doctorat) et un enseignant de langues étrangères (anglais et espagnol).

Une chargée des études coordonne l'ensemble de la répartition et de l'organisation administrative des cours. Trois coordinateurs d'option (*Art*, *Design graphique* et *Design objet*) ainsi que le coordinateur des ateliers forment avec la chargée des études l'équipe de pilotage auprès du directeur. Les coordinateurs sont élus par l'équipe pédagogique pour trois ans.

Des intervenants extérieurs sont invités, notamment des artistes ou des acteurs du monde socio-économique, mais il n'est pas précisé leur nombre, ni la fréquence de leurs interventions.

32 agents administratifs ou techniques sont affectés à la gestion globale de l'établissement, ce qui semble un effectif correct pour la taille de l'établissement.

Le nombre d'enseignants ou d'agents spécifiquement affectés au 2^{ème} cycle en option *Art* est difficile à évaluer dans l'ensemble des enseignants du CCA. Ils peuvent intervenir dans les deux cycles ou dans les deux options. Ces données indiquent que les étudiants bénéficient d'un encadrement solide et adapté à la formation.

Le conseil d'administration (CA) est l'instance décisionnelle qui approuve les orientations stratégiques et budgétaires du CCA, établissement public administratif.

Par ailleurs, un certain nombre d'instances consultatives contribuent à la vie de l'établissement :

- la commission de la recherche, de la pédagogie et de la vie étudiante (CRPVE) se réunissant au moins trois fois par an,
- le comité technique (CT) composé de représentants de l'administration et de trois représentants titulaires du personnel élu,
- le conseil scientifique (CS) constitué du directeur de l'école supérieure d'art (DESA), des coordonnateurs, de trois personnalités extérieures (deux artistes, un membre d'une institution du monde des arts plastiques, un écrivain, un anthropologue et de deux membres d'institutions culturelles), ne comprenant pas d'étudiants,
- le comité d'hygiène de sécurité et des conditions de travail (CHSCT).

Il n'y a pas spécifiquement de conseil de perfectionnement.

Le fonctionnement de la CRPVE n'est pas effectif en 2020-2021 car les élections n'ont pas permis de désigner les trois représentants du corps enseignant. Il est urgent de remédier à cette situation, tant au plan réglementaire que pour le bon fonctionnement de l'établissement.

L'évaluation des enseignements par les étudiants n'est pas mise en place.

Les modalités d'autoévaluation n'ont pas été précisées.

Les modalités d'évaluation des étudiants, les règles de délivrance des crédits (ECTS) et du diplôme sont précisées dans le livret de l'étudiant, ainsi que les compétences, y compris transversales que doit acquérir l'étudiant.

Le jury final du DNSEP est précisé dans le règlement des études. Il comprend cinq membres : quatre personnalités qualifiées extérieures au CCA et un enseignant du CCA. Le président du jury est désigné parmi les personnalités qualifiées sur proposition du directeur.

Le supplément au diplôme n'est pas joint au dossier.

Résultats constatés

Durant les cinq dernières années, 11 à 16 étudiants étaient inscrits en DNSEP option *Art* pour un effectif global variant de 86 à 144 étudiants sur la totalité de l'établissement.

Il est supposé que les étudiants inscrits en 2^{ème} cycle ont suivi préalablement leur scolarité en 1^{er} cycle au CCA. Mais cette information n'est pas précisée dans le dossier.

Selon les tableaux d'effectifs communiqués, il est à noter que tous les étudiants de 3^{ème} année titulaires du DNA ne poursuivent pas tous leurs études en 2^{ème} cycle.

Les étudiants bénéficient d'un bon encadrement et d'un bon suivi par l'équipe pédagogique pendant le 2^{ème} cycle.

Depuis 2015-2016, les effectifs en 4^{ème} année varient de 4 à 9 étudiants et en 5^{ème} année de 2 à 7 selon les années. 1 à 4 étudiants abandonnent après la 4^{ème} année (sauf exception entre 2017-2018).

D'après les tableaux transmis, les étudiants qui présentent leur DNSEP sont tous reçus.

Cependant, beaucoup de défections (entre un et cinq) sont constatées chaque année entre le nombre d'étudiants inscrits en 5^{ème} année et le nombre d'étudiants qui présentent leur DNSEP. Compte tenu des petits effectifs de chaque promotion, il sera important que ces faits significatifs soient éclairés par le CCA.

On remarque également qu'en 2015 et en 2017, deux DNSEP option *Art*, mention *Design objet*, soit quatre en tout, ont été délivrés ces cinq dernières années. La confusion sur la spécialité du DNSEP délivrée interroge.

Aucune information n'est fournie sur le devenir des étudiants, en termes d'insertion professionnelle ou poursuite d'études.

Conclusion

Principaux points forts :

- Une volonté en faveur de projets structurants (galerie d'art, bureau BISAPE, réseau international).
- Un ancrage territorial fort et des perspectives de collaboration enrichissantes.
- Une offre pédagogique solide (dont quatre enseignants titulaires d'un doctorat) et des enseignements transversaux adaptés à la progression de l'étudiant (bon encadrement des étudiants), ainsi qu'un soutien social attentif.

Principaux points faibles :

- Un faible effectif des étudiants, taux d'abandons important pendant le cursus et un nombre d'étudiants reçus inférieur au nombre d'inscrits.
- Aucune information sur le devenir des étudiants (poursuite d'études ou insertion professionnelle).
- Un dossier d'autoévaluation souvent trop imprécis et confus, qui aurait gagné parfois à répondre synthétiquement aux questions posées, à argumenter et à analyser les réponses.
- Une confusion sur l'orientation *Art* ou *Design Objet* du DNSEP option *Art* délivré qui doit être éclaircie.

Analyse des perspectives et recommandations :

Le CCA s'impose comme un établissement dynamique et central sur son territoire et dont l'aboutissement des projets devrait contribuer à consolider son importance.

Le projet de création de la galerie constitue un atout supplémentaire, tant au plan pédagogique, qu'au plan de la valorisation du CCA au sein du territoire. La mise en œuvre de cette galerie doit être encouragée.

Les échanges internationaux ainsi que les collaborations avec les écoles d'art en France métropolitaine devraient être consolidés plutôt que multipliés.

Le dossier d'autoévaluation reflète l'engagement de l'équipe pédagogique dans la vie de l'établissement et un esprit d'ouverture conceptuel et expérimental en faveur des étudiants. Mais certaines réponses en l'absence d'indicateurs précis et quantifiés restent déclaratives ou confuses.

Plusieurs points resteront à être renseignés ou clarifiés (notamment suivi professionnel des étudiants, évaluation des enseignements, place de la mention *Design objet* au sein du DNSEP option *Art*, relations internationales et échanges).

La fiche RNCP, le supplément au diplôme ainsi que le référentiel de compétences devront être établis.

Afin d'affiner son offre de formation et mettre en place un dispositif de soutien à la réussite, l'établissement devra se doter des outils de pilotage manquants pour cerner avec plus de précisions les parcours et devenir de ses étudiants. Les missions du BISAPE pourraient être renforcées en ce sens et ses objectifs précisés.

Il apparaît en effet que le CCA gagnerait à envisager le développement du 2^{ème} cycle en créant une formation conduisant à un DNSEP option *Design* décliné avec les deux mentions *Design graphique* et *Design objet* qui s'ajouteraient au DNSEP option *Art*. L'offre de formation globale serait clarifiée et plus structurée pour les étudiants. Elle serait en adéquation avec le 1^{er} cycle existant, dont la qualité de la formation et les effectifs permettent cette évolution.

De plus, ces informations seraient importantes pour envisager de créer des formations complémentaires comme celles relatives à la conservation préventive des œuvres d'art contemporain : inventaire, récolement, constat d'état, régie, conservation-restauration. Aucune formation liée à ces compétences n'existant en Martinique, le CCA a une opportunité à saisir avec la création d'un musée d'art contemporain.

Le CCA étant la seule école supérieure d'art francophone de la région, la création d'un dispositif de VAE pourrait répondre à une demande.

Pour s'assurer de la représentation des étudiants au sein des instances consultatives de l'établissement, nombre d'établissements d'enseignement supérieur valorisent désormais soit par des vacations payées aux étudiants soit par des crédits attribués leur participation et présence à ces dernières. C'est une modalité à laquelle le CCA pourrait réfléchir.

Observations de l'établissement

L'établissement n'a pas fourni d'observations.

Les rapports d'évaluation du Hcéres
sont consultables en ligne : www.hceres.fr

Évaluation des coordinations territoriales

Évaluation des établissements

Évaluation de la recherche

Évaluation des écoles doctorales

Évaluation des formations

Évaluation à l'étranger



2 rue Albert Einstein
75013 Paris, France
T. 33 (0)1 55 55 60 10

hceres.fr

[@Hceres_](https://twitter.com/Hceres_)

[Hcéres](https://www.youtube.com/Hceres)